

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2007

- Le conseil prend acte et accepte la démission de M. le conseiller général David Gaillard, AdG. Il le remercie pour son engagement et lui souhaite plein succès pour le futur.
- Le conseil est informé de la démission de M. Jean-Marc Malbois, directeur du CO des Collines, pour cause de retraite au 1<sup>er</sup> août 2007, après 16 ans d'activités de professeur et 23 ans en qualité de directeur du CO. Le conseil remercie et félicite M. Malbois pour les services rendus durant 39 ans au CO des Collines et lui souhaite une agréable retraite.
- A la suite de l'initiative prise par des exécutifs des villes de Suisse romande réunis à Neuchâtel le 24 novembre 2005, un projet d'une association intitulée "Coordination des villes de Suisse romande" a été élaboré dont le but principal est de "sauvegarder les intérêts généraux de ses membres". Le conseil décide d'accepter l'adhésion de la Ville de Sion à la future association.
- Le conseil est informé d'une lettre du service de l'action sociale du canton du Valais concernant les activités des Restos du Cœur de Sion. En ce qui concerne le logement, il est relevé dans cette lettre que l'accueil à long terme par les Restos du Cœur est exclu car il nécessiterait en effet que l'association soit reconnue comme institution sociale et autorisée à exercer ce type d'activités. Sous certaines conditions toutefois, le service de l'action sociale du canton admet que les Restos du Cœur servent de lieu d'accueil d'urgence, la responsabilité de ceux-ci étant en effet engagée en leur qualité de logeur. Partant, la responsabilité de l'administration municipale est aussi engagée tant en matière de contrôle de l'habitant que de contrôle de l'affiliation à l'assurance maladie. Aussi le service de l'action sociale du canton demande de respecter les dispositions en vigueur concernant le logement des personnes en situation d'urgence. Le conseil demande dès lors au service de la sécurité publique de la Ville de remplir très strictement la mission de contrôle qui lui assigne dans ce contexte, afin de vérifier que les dispositions administratives légales soient respectées.



- Le conseil est informé que le service des sports, de la jeunesse et des loisirs présente actuellement, en collaboration avec la direction des écoles, une exposition "Le respect des gens et des choses" dans les différents centres scolaires. La direction des écoles a reçu des avis très positifs de la part des enseignants et des élèves sur cette exposition.
- Le conseil est informé que l'appareil de mesure de vitesse Viasis a été récemment installé pendant une semaine à la route de Vissigen. Les habitants du quartier ont dit avoir beaucoup apprécié cette initiative. L'appareil sera également mis en service dans d'autres zones périphériques de la ville ces prochains temps, par exemple à Pont-de-la-Morge. Des contrôles de vitesse, en collaboration avec la police cantonale, ont été effectués à la route du Sanetsch depuis l'été dernier. D'autres suivront.
- Le conseil accepte le programme proposé par le comité d'organisation pour l'inauguration de la place des Remparts les 25 et 26 mai 2007.

VILLE DE SION  
Chancellerie

Quelques décisions du conseil susceptibles d'être intéressées.  
Seule la notification officielle fait foi.